

DELIBERATION n°2025-02 CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Séance du mardi 11 mars 2025

L'an deux mil vingt cinq, le mardi onze mars, à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de PORTE DES PIERRES DOREES, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Salle du Conseil de la Mairie de Porte des Pierres Dorées, sous la Vice-présidence de Madame CATALA Marie-Claude,

Nombre de membres : 16

date de convocation : 07/03/2025

En exercice : 16

Présents : 10

Pouvoirs : 03

Votants : 12



Présents :

Mesdames Marie Claude CATALA, Monique MORIAUD, Laura MARGAND, Corinne MONDELAIN, Sylvie COILLARD, Nicole CIMETIERE, Marie-Anne TERNAUX, Madeleine MINOT
Messieurs Maxime COLLIER, René TRIPOZ

Excusés ayant donné pouvoir :

Sylvie Thomasson donne pouvoir à Sylvie Coillard
Jean-Pascal Flauder donne pouvoir à Marie-Claude Catala
Bernadette Guerrier donne pouvoir à Marie-Anne Ternaux

Présidente de séance : Marie-Claude CATALA

Secrétaire de séance : Marie-Anne TERNAUX

Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du CCAS du 19 novembre 2024

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du CCAS du 19 novembre 2024 a été transmis par mail le 27 novembre 2024.

Considérant qu'il n'a fait l'objet d'aucune modification.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le procès-verbal du Conseil d'Administration du CCAS du 19 novembre 2024,
- **DIT** qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmise à M. le Sous-Préfet de Villefranche sur Saône,
- **DIT** qu'un exemplaire de la présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune de Porte des Pierres Dorées,

VOTE : à l'Unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits.

La Vice-présidente,

Marie-claude CATALA



La secrétaire de séance

Marie-Anne TERNAUX

